

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 8665

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEMMAMI Hicham

Date de naissance : 13/03/1970

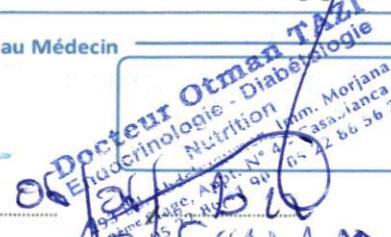
Adresse : F8, Rue pasquier, Bol, Ab Selmane CMA

Tél. : 0661 177239

Total des frais engagés : 3562,23 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/06/2022

Nom et prénom du malade : GELANI AD Dhae

Age : 34

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Diabète type 1

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 06/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

29 JUN 2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/06	2011 8		250,-	INP : 0945239 Docteur Otman TAZI Endocrinologie Diabétologie Nutrition Dr. Otman Morjana, Casablanca 34

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie ABDI HOUARA Dr. BELTEMUIH Houda Abdi Houraara, "E" ASABLANCA 22 18 33 75		356 L 20 DH tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis tunis

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.								
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>				
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>				
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>				
					ODF PROTHÉSES DENTAIRES			
					DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
					H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553			
					(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>								
DATE DU DEVIS <input type="text"/>								
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION								

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire
Diplôme en Diabétologie
Diplôme en Nutrition Appliquée
Capacité de Traitement par Pompe à Insuline
Diplôme en Echographie
Holter Glycémique

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain sebâa Casablanca
TOUJEO 300 UI, sol inj
solo b3 st
P.P.V : 579,00 DH

6 118001 081639

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa 20250 Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B1
P.P.V. : 439DH00

6 118001 081639

Casablanca le, 06/06/2022

Mme GHAMMAD Imane

$98,40 \times 5 = 492,00 \text{ DH}$
 $439,00 \times 2 = 878,00$

APIDRA Solostar

22 ui - 20 ui - 20 ui (pendant 03 mois)

$579,00 \times 2 = 1158,00 \text{ DH}$

TOUJEO Solostar

36 ui le soir (pendant 03 mois)

$165 \times 2 = 330,00 \text{ DH}$

Bandelettes

3 contrôles par jour (pendant 03 mois)

150 DH

Aiguilles NovoFine 8 mm

1 boite (pendant 03 mois)

LANCETTES

1 boite (pendant 03 mois)

$50,70 \times 6 = 304,20 \text{ DH}$

CARDENSIEL 2.5 mg

1 comprimé, matin et soir (pendant 03 mois)


Pharmacie Abi HOUKRA
Dr. BELLEMILH Houda
21, Bd. Abdellah Hourra, "E"
CASABLANCA
522 38 33 75
CON Laboratoire

6 82607 53521 7

INFO PHARMA
10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa 20250 Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B1
P.P.V. : 98DH40

6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa 20250 Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B1
P.P.V. : 98DH40

6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa 20250 Casablanca
TOUJEO 300 UI, sol inj
solo b3 st
P.P.V : 579,00 DH

6 118001 082223

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie Diabétologie
Nutrition
293 Bd. Abdellah Hourra, Imm. Morjana,
2^{me} Etage, Appt. N° 4 - Casablanca
Tél : 05 22 86 41 98 - 05 22 66 56 34

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa Casablanca
Apidra 100U/ml inj b1 st
P.P.V : 98,40 DH

6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa Casablanca
Apidra 100U/ml inj b1 st
P.P.V : 98,40 DH

6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebâa 20250 Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B1
P.P.V. : 98DH40

6 118001 081622

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

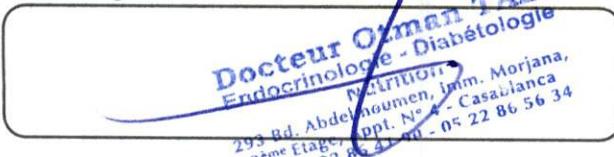
6 118001 100859

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859

INFO PHARMA
10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit		
Nom et prénom : A - GUERRAID Dhaire		
Matricule : 8665	Nº CIN :	
Adresse :		
Bénéficiaire de soins : <input type="checkbox"/> Adhérent <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Partie réservée au médecin traitant		
Je soussigne :	Docteur Otman TAZI Endocrinologue - Diabétologie Nutrition 293 Bd. Abdeloumen, imm. Morjana, 2 ^{ème} Etage, Appt. N° 4 - Casablanca Tél : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34	
Nº ICE :	Spécialité : Nº INPE : 091152397	
Certifie que Mlle, Mme, M. :		
Nécessitant un traitement d'une durée : <input type="checkbox"/> < 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 et 6 mois <input checked="" type="checkbox"/> A vie		
Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement : Diabète type 1		
Dont ci-joint ordonnance :		
Traitement prescrit : Insuline rapide basal - bolus		
Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables		
Fait à :	Casablanca 08/10/2021	
Cachet et signature du médecin traitant :		
 <p>Docteur Otman TAZI Endocrinologue - Diabétologie 293 Bd. Abdeloumen, imm. Morjana, 2^{ème} Etage, Appt. N° 4 - Casablanca Tél : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34</p>		

*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées



PHARMACIE ABI HOURAIRA

21, avenue abou houraira

R.C :372322

Patente:37370280

T.V.A.

Tél : 0522383375

Le 06/06/2022

FACTURE N°233869

N° ICE : 000427171000071

N° IF : 40281173

GHAMMAD IMANE

ICE N° :

Qté	Désignation	PPV Unitaire	Total BRUT	Dont TVA	% Taux
1	AIGUILLES MEDI FINE/8MM/100	150,00	150,00	25,00	20,00
2	ONCALL PLUS BANDLETTE / 50	165,00	330,00	55,00	20,00
6	CARDENSIEL 2.5MG CP	50,70	304,20		
5	APIDRA SOLOSTAR BT / 1 STYLO	98,40	492,00		
2	APIDRASOLOSTAR /5STYLO	439,00	878,00		
2	TOUJEO	579,00	1 158,00		

صَيْفَهُ اَبِي حَرَبَهُ
PHARMACIE ARI HOURAIRA
Dr. BILLEHOUH HOUADA
21, Bd ARI Houraira, (E) - Casablanca
Tél : 0522 38 33 75

TOTAL T.T.C :

3 312,20

Nbr Articles **TVA 7% Base :** **Montant :** **TVA 20% Base :** **480,00** **Montant** **80,00**

Arrêté la présente facture à la somme de :
Trois Mille Trois Cent Douze Dirhams et 20 centimes